

# LE COIVERTAIN

---



DECEMBRE 2023

## EDITORIAL

Nous sommes dans les derniers jours de 2023, nous l'avons commencée dans les travaux du centre bourg et nous la terminons sous des pluies diluviennes, mais notre petit village est toujours aussi soudé.

Je suis ravie d'accueillir de nouveaux arrivants à Coivert, qui viennent se présenter à la mairie, échanger avec leurs futurs voisins lors de nos vins d'honneur et participer avec leurs amis aux manifestations organisées par le Foyer Rural. BRAVO !

Je remercie, Jean Claude Allein qui a confectionné de ses mains durant l'été une magnifique boîte à livres : « La libre-aire de Coivert », personnalisée par le logo de la commune et qui fonctionne déjà très bien ;  
Michel Jean Riguet qui est omniprésent pour les divers travaux communaux ;  
Alain et Natacha qui prennent soin de nos espaces verts autour de la mairie et de l'ensemble de nos chemins et hameaux ;  
Christelle qui tient le secrétariat d'une main de maître ;  
Ainsi que les membres du Conseil Municipal, très investis pour le « bien-vivre » de notre commune, encore merci !

Le foyer rural mené par Annie Hanocq est toujours aussi dynamique et les manifestations sont à chaque fois une réussite, BRAVO à son équipe. Ne changez rien, vous êtes TOP !

Les travaux de la rue de la mairie ont été inaugurés en juin, nos partenaires, Etat, Région et Département se sont déplacés à cette occasion, ce fut un moment cérémonieux et également très plaisant.

Je terminerai par une triste pensée, pour ce qui se passe dans notre monde, et une toute particulière pour les proches qui nous ont quittés cette année ... et qui étaient toujours présent lors des manifestations communales.

Je vous propose de noter dans vos agendas le samedi 6 janvier 2024 à 15 H pour partager la galette des rois au moment des vœux, dans cette convivialité qui nous est si chère à COIVERT.

Excellentes fêtes à tous !

Marie-Noëlle SURAUD GIRAUD

# UN CLIN D'ŒIL A NOS AMIS COIVERTAINS ANGLOPHONES !!!

## EDITORIAL

So here we are in the final days of 2023, we started the year with the roadworks and are ending it in torrential rain, but our little village still stands as solid as ever.

I am delighted to welcome the new arrivals to Coivert, who call in to the Mairie, chat with their new neighbours at the 'vins d'honneur' and bring their friends along to the events organised by the Foyer Rural. BRAVO !

I am grateful to Jean Claude Allein who, during the summer created with his own hands a magnificent book depot : « La libre-aire de Coivert », personalised with the logo of the commune, which is already working really well ;

Michel Jean Riguet who is omnipresent taking care of all the various works in the commune;

Alain and Natacha who look after the gardens around the Mairie and all our streets and hamlets ;

Christelle who runs the Mairie like a true master ;

along with all the members of the Conseil Municipal who are fully invested in the wellbeing of our commune. Thankyou.

The Foyer Rural, led by Annie Hanocq is as dynamic as ever and each and every event is a huge success, BRAVO to her team. Don't change a thing, you are the best !

The inauguration of the rue de la Mairie took place in June, and representatives for the State, the Region and the Department attended the occasion, it was a thoroughly enjoyable moment of great ceremony .

I shall finish on a sad note with a thought for all that is taking place in our world, and a special thought for all our near and dear ones who have left us this year. .... who always attended our commune events.

I ask you to make a note in your diary to come and share the 'galette des rois' on Saturday 6<sup>th</sup> January at 3 o'clock, in the period of good will and in a moment of conviviality which we hold so dear in Coivert.

Wishing you a very Merry Christmas and a Happy New Year.

Mme Le Maire Marie-Noëlle SURAUD GIRAUD

*(Merci à Mme Susannah FRASER pour la traduction)*

## INFORMATIONS « MAIRIE »

39 RUE DE LA MAIRIE

17330 COIVERT


### RAPPEL

### HORAIRES DE LA MAIRIE

**LUNDI ET JEUDI DE 9H30 à 12h00**

\*\*\*\*\*

### Contacts :

 05.46.24.03.71

[mairie@coivert17.fr](mailto:mairie@coivert17.fr)

Mme Marie-Noëlle GIRAUD - Maire :  
06.10.45.11.27

Mr Jean-Claude ALLEIN - 1<sup>er</sup> Adjoint :  
06.71.73.43.03

Mr Michel Jean RIGUET - 2<sup>ème</sup> Adjoint :  
06.67.07.20.64

**SITE INTERNET :** <https://www.coivert17.fr>

*(Vous souhaitez connaître les animations, les sorties , spectacles à Coivert comme sur les autres communes ??Pensez à visiter le site de la commune mis à jour tout au long de l'année par Mme FRASER Susannah !)*

### TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

**(CAUTION : 1000 €)**

CATEGORIES	TARIFS	TARIFS CUISINE
Personnes Commune	110 €	30 €
Personnes hors Commune	160 €	40 €
Associations communales	Gratuit	Gratuit
Associations hors Commune	160 €	40 €
Manifestations à but humanitaire	Gratuit	Gratuit
Réunions, etc à la journée sans cuisine	50 €	

**N'oubliez-pas !!!**

Mme le Maire invite les coivertains pour partager un morceau de galette le samedi

6 janvier 2024 à 15 h.

## IMPORTANT

### Rappels :

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



Le recensement se fait à la mairie  
du domicile à l'âge de 16 ans révolus.

*Après avoir fait votre recensement citoyen :*

- Vous obtenez une attestation de recensement.

*Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.*

- Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

*Les documents à fournir sont :*

- Une pièce d'identité du jeune (Carte nationale d'identité, passeport...)
- Le livret de famille des parents
- Un justificatif de domicile.

**Elections  
Européennes**

**Dimanche**

**9 Juin 2024**

POUR VOTER

JE M'INSCRIS SUR  
LES LISTES ÉLECTORALES



Nouveaux coivertains,  
pensez à vous rapprocher de  
la mairie !

### Rappel de la réglementation pour la déclaration des locations temporaires :

La commercialisation des biens via un opérateur numérique ne dispense pas de la réglementation obligatoire, à savoir :

- 1 - la déclaration d'activité d'hébergeur de Tourisme en Mairie soit, via le Cerfa 14004\*04 pour un gîte ou 13566\*03 pour une chambre d'hôte ou par le site dématérialisé "[www.declaloc.fr](http://www.declaloc.fr)"
- 2 - la déclaration d'activité mensuelle sur la plateforme télédéclarative de la taxe de séjour,

Ces formalités sont des OBLIGATIONS de l'hébergeur de tourisme.

Si l'hébergeur choisit de commercialiser via une plateforme numérique ou plusieurs, la taxe de séjour est dans ce cas collectée et reversée directement par la plateforme mais l'hébergeur doit renseigner la déclaration mensuelle à ZERO si tout passe par un opérateur numérique ou le reliquat en direct, s'il lui arrive de commercialiser en direct.

L'absence de déclaration mensuelle l'expose à la taxation d'office.

## QUELQUES DECISIONS CHIFFREES PRISES LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX

*(Pour rappel : les comptes rendus des réunions de Conseil sont affichés à l'extérieur de la Mairie. N'hésitez pas à venir consulter les informations sur les panneaux)*

<b><u>LISTE DES SUBVENTIONS</u></b>		
<i>Nom de l'association</i>	<i>Montant versé en 2022</i>	<i>Montants pour 2023</i>
ADMR Canton Loulay	50 €	50 €
ACCA Covert	50 €	50 €
Donneurs de Sang Canton Loulay	50 €	50 €
FNACA Canton Loulay	50 €	50 €
Banque Alimentaire AES Loulay	50 €	50 €
MFR St-Denis du Pin	20 €	Demande pour 1 élève
APE Ecole Villeneuve la Comtesse	Pas de demande	Demande pour 3 élèves
Collège de la Trézence – Foyer Socio Educatif – 6 élèves de Covert	120 €	Demande pour 4 élèves
Coopérative scolaire Ecole Loulay	Pas de demande	Demande pour 9 élèves
Comité 17 randonnée pédestre	97,10 €	Environ 100 €
Guerre en Ukraine	200 €	
<b>TOTAL</b>	<b>687,10 €</b>	
 <b><u>INFO</u></b> <b><u>PARTICIPATIONS AUX DIVERS SYNDICATS ET CDC</u></b>		
<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Montant versé en 2022</i>	<i>Montant à prévoir en 2023</i>
Syndicat de la Voirie 17	31,80 €	Environ 50 €
Soluris (Syndicat informatique) : Télésauvegarde des données, maintenance matériel, formations, etc.	3 733 €	Environ 3 200 €
Communauté de Communes (Attribution de compensation, instruction urbanisme)	17 529,07 € + 1 259,72 € Soit 18 788,79 €	17 529,07 € + 1 405,41 € Soit 18 934,48 €

### **PREPARATION BUDGETAIRE 2023**

#### **Prévisions Dépenses en Investissement :**

- Aménagement traverse Centre-Bourg (Travaux) : 121 486 €
- Panneaux signalisation : 6 276 €
- Mobilier divers si besoin : 1 000 €
- Travaux cimetière pour reprise emplacements Sans acte de concession : 10 000 €
- Divers EP devant Mairie et déplacement EP : 2 500 €
- Travaux logement de la Chevalerie (Subvention estimée CG 17 de 18 100 €) : 61 400 €
- Travaux extérieurs Logt rue de la Mairie (Subvention estimée CG 17 de 6 500 €) : 23 000 €
- + Subvention espérée Etat pour les 2 logts de 29 400 €
- Schéma Défense contre l'incendie (Subvention CG 17 de 975 €) : 3 120 €
- 3 poteaux incendie (Subvention CG 17 de 2 870 € et DETR de 4 780 €) : 11 500 €
- Changement informatique Secrétariat Mairie (si besoin) : 3 500 €
- Prévision de 5 000 € par logement communal (si besoin)
- Prévision de 30 000 € pour travaux de terrassement ombrières et bâtiment communal (si besoin)
- Prévision de 10 000 € pour bâtiments communaux (si besoin)
- Remboursement effacement réseaux : 15 130 €
- Travaux voirie (en fonctionnement) : 40 000 €

## DES CHANGEMENTS ET DES AMELIORATIONS

### Isolation nécessaire pour les logements communaux

Travaux du logement à côté de l'Eglise (terminés à ce jour)



## Projet et début des travaux pour le logement à côté de la mairie :

Les travaux ont débuté sur le pignon et se poursuivront sur l'arrière du logement, côté parking.



## **LA BOITE A LIVRES**

Elle n'est pas belle notre boîte à livres !!!

Merci à notre conseillère municipale Catherine Gentil des Carrières pour son idée de mettre à disposition une boîte nommée si joliment : « La Libre-aire de Coivert » ; où le partage de la culture, du plaisir de la lecture est bien concret par l'échange de livres !



Et un grand merci à Jean-Claude ALLEIN, 1<sup>er</sup> Adjoint, pour l'idée et la réalisation complète de la boîte à livre à l'image du logo de COIVERT ! Très beau travail !! BRAVO !



La Libre-aire de Coivert est ouverte à toutes et tous de 0 à 100 ans et +.

Il y en a pour tous les goûts, servez-vous et partagez uniquement pour le plaisir de lire !



Mme Catherine Gentil des Carrières a pris soin de trier, monter et ranger au grenier (qui a été rangé et dépoussiéré lui aussi), les livres qu'elle choisit pour fournir la « Libre-aire de Coivert » pour que vous puissiez vous servir. Ce sont les livres qui alimentaient la bibliothèque de Coivert jadis...Entre vos mains, ils reprennent vie !



## ACHAT D'UN VEHICULE COMMUNAL



Voici le nouveau véhicule de la commune.

En effet Alain notre cantonnier a eu un accident, heureusement sans gravité pour lui.

En revanche la voiture était irrécupérable et a justifié l'achat d'un nouveau véhicule de service.

---

## SALLE DES MARIAGES : PROJET ET REALISATION

Après étude de l'état plutôt vétuste de la salle des mariages, Mme Le Maire et son conseil ont décidé qu'il était temps de rafraîchir les murs et le plafond.



La tapisserie fut retirée par les 2 stagiaires de l'ESAT de Loulay avec Michel Jean RIGUET.

Puis les murs seront recouverts de fibre de verre et repeints par nos agents communaux, durant leur temps creux.

Nous avons hâte de voir le résultat !!!

## **ENTRETIEN DE LA VOIRIE : Débernage**

Des débernages sont souvent nécessaires pour l'entretien de la voirie, pour l'évacuation des eaux pluviales... Notre cantonnier a pu réaliser celui du chemin de Villenouvelle.



## **REFECTION DE LA VOIRIE**

« Route traversant le village de la Ville d’Ai jusqu’à la limite de St MARTIAL ainsi que l’entrée du chemin des Ouches »



## MANIFESTATIONS COMMUNALES

### Galette des rois offerte par Mme le Maire

Le 7 Janvier à 15h, Mme Le Maire eu le plaisir de réunir les coivertains et les élus de communes voisines, autour d'une belle brioche, afin de partager ses vœux pour l'année 2023.



---

---

## INAUGURATION DE LA RUE DE LA MAIRIE

Après plusieurs mois de travaux, de bruit, de boue, de poussière...



Souvenirs...

D'aménagement et d'embellissement sur le devant de la mairie où nos adjoints et Mme le Maire ont même mis les mains à la ...fourche !



Le temps était venu d'inaugurer ce nouveau centre bourg ! C'est donc à cette occasion que le 10 juin, eu lieu une cérémonie en bonne et due forme.



Les élus Etat, Région, Département étaient présents pour cet évènement.



Puis un verre de l'amitié fut partagé, accompagné d'un morceau de brioche.

## EVOLUTION DE LA RUE DE LA MAIRIE



/14 - COIVERT. (CHARENTE-MARITIME) .---- Rue Principale



## CEREMONIES OFFICIELLES

Les coivertains étaient toujours aussi nombreux devant le monument aux morts à ces 2 dates importantes du 8 mai (fin de la guerre de 1945) et du 11 novembre (date anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918) .

A l'heure où des pays se déchirent, où la guerre retentit non loin de notre pays, n'oublions pas ces dates importantes de l'histoire et gardons en mémoire la liste interminable de tous ces hommes courageux « morts pour la France », lors des guerres anciennes mais aussi celles toujours d'actualité.

### Souvenirs de la commémoration du 8 mai



Mme Le Maire distribuant les « Bleuets de France » pour que chacun puisse montrer sa reconnaissance envers ceux qui donnent leur vie pour la Nation.

### Souvenirs de la commémoration du 11 novembre



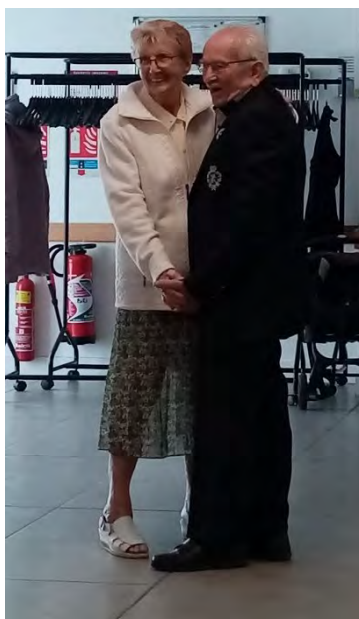
## REPAS DES ANCIENS



Après la cérémonie du 8 mai, un verre de l'amitié fut servi à la salle associative.

Puis le repas offert pour « les anciens de la commune » a eu lieu dans la salle des fêtes comme les autres années.

C'était un après-midi joyeux, avec un peu de musique cette année grâce à la collaboration du Foyer Rural!







## 14 JUILLET

Le 14 Juillet à 11 heures, un vin d'honneur fut offert dans la salle des fêtes.

Puis un pique-nique entre voisins (pour ceux qui le désiraient) prolongea ce moment de convivialité. Le barbecue allumé, chacun avait prévu ses grillades ou autres.



## Quelques cérémonies

Deux mariages et un Baptême civil ont été célébrés dans notre commune

...

*Le mariage de Lucy et Lucien PROUST-FRASER-ILLINGWORTH* (le 24/06/2023)



*Le mariage de Lucie et Rémy BONACHERA* (le 22/07/2023)



*Le Baptême Civil de Malhoë (le 12/08/2023),*

Fils de Mélanie, Conseillère Municipale et d'Alexandre. (A savoir que le Baptême civil n'a aucune valeur juridique et ne fait donc l'objet d'aucun texte réglementaire. C'est un complément ou une alternative au baptême religieux.)



*(Les intéressés ont donné leur autorisation pour la publication des photos dans le coivertain 2023 uniquement, tout autre usage est interdit.)*

## Remise de la médaille d'honneur pour notre secrétaire de mairie !!

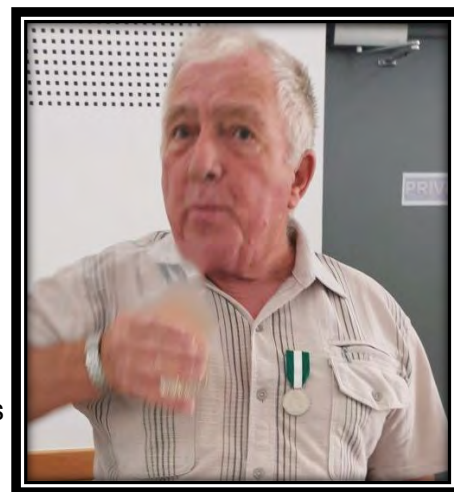
Le 14 Août 2023 Christelle BERTHELOT, secrétaire de mairie sur notre commune ainsi que sur la commune de LANDES, a reçu la médaille d'honneur pour ses 30 années de service en collectivité territoriale !



Nous lui adressons nos sincères félicitations pour cet évènement, qui est la reconnaissance de son excellent travail.

## SOUVENIR : La remise de la médaille d'honneur de Michel Saunier en Juillet 2022. :

M. Michel Saunier avait reçu la médaille d'honneur régionale, Départementale et communale pour ses 27 ans de service. En effet il fut conseiller municipal de 1993 à 2008 et Maire De 2008 à 2020. Encore toutes nos félicitations pour ces années de dévouement !



## Hommage à nos pompiers

Mot du chef de Centre d'incendie :

Cette année 2023 le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay a réalisé plus de 400 interventions.

Notre bilan opérationnel se décompose à :

- 80 % d'interventions de secours à personnes.
- 5 % de secours routiers et désincarcérations
- 10 % de feux de bâtiments, maisons, de forêt ou de plein air.
- 5 % d'opérations diverses.

Malgré nos activités professionnelles et nos obligations familiales nous nous efforçons toujours d'apporter une réponse opérationnelle de proximité indispensable dans nos territoires. Le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay est composé de 30 Sapeurs-Pompiers Volontaires , 2 Officiers, de 13 Sous-Officiers, de 4 Caporaux et 11 Femmes et Hommes du Rang.

Après plus de 36 années de service dont plus de 7 ans comme Chef de Centre je passe le commandement du Centre d'Incendie et de Secours à partir du 1 Janvier 2024 au Lieutenant Largeau Guillaume . Je sais qu'il a toutes les qualités ainsi que le sens du devoir et de l'engagement pour diriger le Centre .

A noter dans vos agendas la passation de commandement sera le samedi 27 Janvier 2024 11H00 devant notre caserne. Cette cérémonie est ouverte à tous .

Je remercie l'ensemble du personnel du Centre pour son engagement et sa disponibilité .

Je remercie l'ensemble des anciens Sapeurs-Pompiers du Centre qui m' ont honoré de leur présence le dimanche 21 Mai 2023 lors de la prise d'une des photos du calendrier , un moment fort en émotion et plein de bons souvenirs partagés .

Je remercie également l'amicale et l'ensemble des amicalistes pour l'organisation de cette deuxième belle brocante à Villeneuve la Comtesse avec déjà l'organisation de la prochaine en 2024.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues afin de pérenniser notre effectif ainsi que notre réponse opérationnelle.

Au nom de tous les Sapeurs-Pompiers, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

Lieutenant Martineau Jean-Charles,  
Chef de Centre d'Incendie et de Secours de Loulay



Photo de groupe de nos anciens Sapeurs-Pompiers



Remise de grade Lieutenant Largeau (au centre), futur Chef de Centre de Loulay

## CES COIVERTAINS QUI FONT PARLER D'EUX

### Anniversaire de Mme NAUD - Ancienne Institutrice de Coivert

*Pour cet heureux après-midi, Mme le Maire avait préparé un petit mot pour Mme Naud :*

« Madame Christiane NAUD, vous êtes arrivée dans la commune de Coivert en 1957 lors de votre mariage avec Yves et vous habitez Les Perrières.

Dès votre installation, vous exercez votre métier d'institutrice dans l'école communale où tous les niveaux étaient confondus (pas facile pour une jeune enseignante timide me disiez-vous !!).

Mais vous adoriez votre métier et il ne se passe pas une semaine sans que l'école ne soit abordée dans nos conversations.

Vous avez exercé pendant 10 ans, aujourd'hui vous avez 85 ans et pour honorer ce parcours j'ai lancé l'idée de retrouver et réunir vos anciens élèves.

Maryline Riguet et Nicole Saunier , Jean-Claude Allein , Jean-Claude Finociety et encore d'autres ont œuvré pour les rechercher. Je les en remercie beaucoup.

Annie Hanocq et le foyer rural m'ont également aidé.

Je suis heureuse Madame Naud d'avoir réussi à organiser ce rendez-vous pour vous.

Marie (fille d'Anne-Marie votre camarade de classe). »

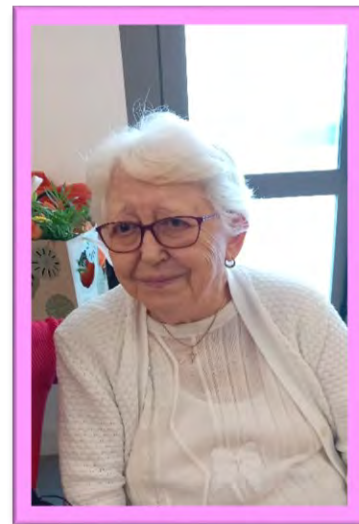


Photo de classe 2023....

Les gâteaux, alsaciens, ont été réalisés par Mme Gangloff Léa (épouse Balva). N'hésitez pas à la contacter pour vos fêtes et réceptions !



### Une cavalière à Coivert

Voici Louane Saunier 19 ans, qui a obtenu la 3<sup>ème</sup> place lors d'un concours d'obstacles avec « Venise », son cheval.

Louane est « Galop 6 », cavalière émérite qui poursuit cependant son apprentissage entre le centre équestre de Virson et le centre de formation Agri-nature de Montmorillon.

Elle souhaite dans un an avoir son cheval à Coivert, dans une prairie entretenue par son père Romuald et entourée de haies, particulièrement importantes pour la protection de la biodiversité ; et conservées sur cette parcelle par Michel Saunier.



\*\*\*\*\*

### Une collection...ou plutôt une passion !!

M. et Mme Passebon ont gardé leur âme d'enfant, et ils vouent une vraie passion pour les figurines et décorations de Noël. N'hésitez pas à aller les voir ! Ils n'attendent que ça !



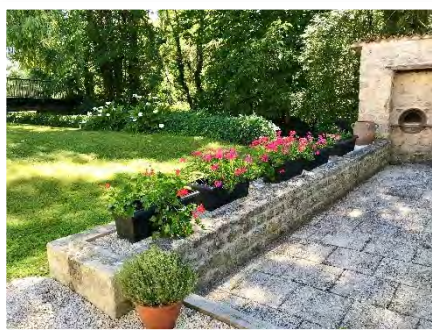
## LES GITES

Nous avons la chance d'avoir dans notre village deux superbes gîtes qui, chacun avec ses activités et son emplacement, souhaitent enchanter ses clients.

### « Le moulin de la Fosse »

9 chemin du moulin La Fosse  
17330 Coivert

Le moulin de la Fosse, au bord de la Boutonne, est tenu depuis 2018 par Kathryn et Mark Posselt.

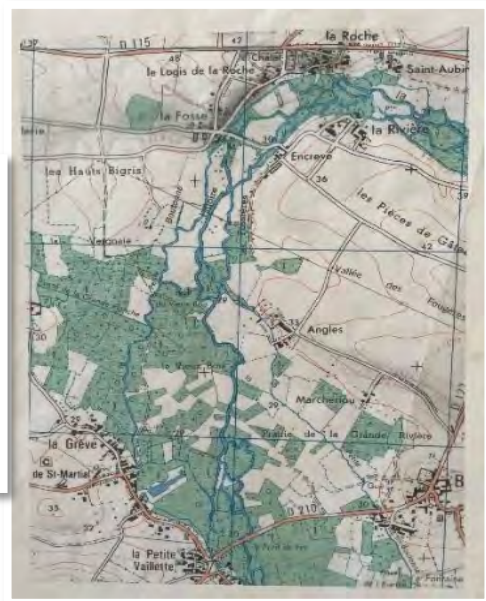
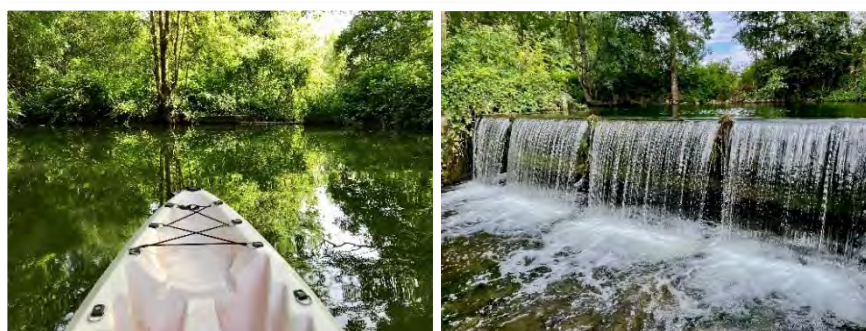


Kathryn est australienne et Mark anglais, ils ont aménagé deux gîtes avec beaucoup de goût, chacun avec la terrasse fleurie. Le site est verdoyant et très ombragé ce qui rend l'endroit apaisant et calme.



Leur activité débute en mai jusque fin septembre.

La situation dans le village est propice aux plaisirs de l'eau : Kayak, petit bateau, pêche mais également des vélos à disposition pour les balades.



Mark a parallèlement une entreprise d'entretien de jardin mais également un autre talent : Disc-Jockey...Il anime des soirées, des mariages, des fêtes de Noël et bien sûr la Saint Patrick !! Nous sommes ravis qu'ils aient choisi de s'installer à Coivert et nous leur souhaitons plein de belles saisons.



## « Chez Tiramisù »

2 Chemin des Veines 17330 COIVERT

Et si on arrêta de courir et de s'essouffler ???  
Et bien Cécile et Manu l'ont fait et c'est tant mieux pour nous !

Ils ont fait leurs valises quand cette superbe maison leur « a fait de l'œil »... Ils ont emmené enfants et Myriam, la maman de Cécile, avec eux dans ce projet fou (quitter une vie citadine à 100 à l'heure, après le si pénible confinement, des jobs percutants et lucratifs) mais très bien pensé et réfléchi, pour une vie meilleure, en adéquation avec leur état d'esprit à ce moment-là.



L'ouverture du gîte, classé 3 étoiles, est la fonction première, dans le désir d'offrir le meilleur aux clients du « TIRAMISU » qui veut si joliment dire « tire moi vers le haut, remonte-moi le moral ». Et l'on comprend mieux lorsque l'on déguste cette petite merveille préparée par Myriam et gracieusement déposée dans le réfrigérateur des touristes !!!

Dans l'attente d'une licence qui permettrait de proposer de la restauration, la belle équipe du Tiramisù peaufine les prochaines activités qu'elle mettra en place : Résidence d'artistes avec espace de création multiples, fondation de sa propre compagnie art-thérapie, semaine de stage à thème et la liste n'est pas exhaustive !!



La philosophie de ces hôtes s'articule autour d'un accueil bienveillant et de la mise en œuvre d'un séjour qui apporte bien-être et plaisir.

Harmonie familiale et gentillesse sincère sont les impressions ressenties lors de ma visite ainsi que la certitude d'une sensation identique éprouvée par leurs clients.



J'invite vivement tous les Coivertains à rencontrer Cécile et Manu, Léo et Charlie et bien sûr Myriam.

## LES RUCHES



A Coivert il y a des ruches...dans un champ appartenant à Marie-Noëlle SURAUD GIRAUD et dans une prairie à Romuald SAUNIER.



Il achète une Reine inséminée qu'il introduit dans une colonie après la ponte. Ensuite il prélève les larves et les place dans une couveuse pour multiplier la souche.

Pour en savoir plus, il fallait rencontrer Monsieur RICHARD, apiculteur à ESSOUVERT qui pratique l'élevage



Une reine vit plus ou moins 4 ans, une abeille entre 1 et 3 mois. L'espèce qu'élève Monsieur RICHARD est la BUCKFAST, il possède environ 700 colonies qu'il prépare en mars pour la saison jusqu'à mi-août. A la fin de la saison, il faut traiter les ruches contre la « Varose », acarien qui ressemble à une tique et qui les détruit, c'est le principal ennemi des abeilles bien avant les néonicotinoïdes...

Pendant l'hiver, il faut nourrir les colonies avec des compléments de sirop en plus du miel.

La cire récupérée est confiée à une entreprise qui transforme les blocs (à gauche), en fines couches pré-alvéolées qui seront réintroduites dans les ruches. Les abeilles finiront l'installation en apprêtant alvéole par alvéole !!



La collecte du miel se fait dans la miellerie.



Puis il est conditionné en fûts pour expédition et transformation : pâtisserie, diffusion en magasin, cosmétique etc...



En saison les abeilles doivent butiner un million de fleurs pour produire un kilo de miel ! Elles sont aussi des « super pollinisatrices », à elles seules elles pollinisent 71% des plantes alimentaires dans le monde.

Monsieur RICHARD remercie les agriculteurs, ceux qui acceptent ses ruches dans leurs champs et les autres qui contribuent à la culture des tournesols et du colza.

Un grand merci à lui pour son énorme contribution à l'avenir de la planète bleue.

\*\*\*\*\*

## PERMACULTURE ...LA SUITE

De M. MIROIR Thierry

Dans le précédent Coivertain, un article parlait de la permaculture dans la propriété de Martine et Thierry MIROIR. Un an plus tard qu'en est-il ?

Le jardin a pris beaucoup d'ampleur et les récoltes furent correctes bien que Thierry aurait aimé un meilleur rendement !! Cependant les Coivertains qui le désiraient ont pu profiter de sa générosité et venir cueillir ou ramasser fruits et légumes. Thierry espère mettre en place des visites scolaires ou périscolaires en 2024 afin de sensibiliser notre jeunesse aux bénéfices d'un jardin « intelligent ».

Les arbres truffiers des Groies croissent correctement mais pour la récolte il faudra être patient...très patient !

Un étang a été creusé à côté des arbres truffiers avec la perspective d'un abri au centre pour les canards sauvages, des poissons seront dispensés pour leur nourriture.

Encore de belles idées qui vont toujours dans le sens d'un monde meilleur...

Rendez-vous l'année prochaine !



## LES VENDANGES A SAINT AUBIN

Comme tous les ans, à la période des vendanges (vers fin septembre...), il n'est pas rare d'apercevoir des hommes, des femmes, le dos courbé dans des rangs de vignes s'afférant à vendanger pour récolter ce beau raisin ...

C'est alors que notre « reporter » de Coivert : Catherine Gentil des Carrières (ex Dupuy), est passé au bon moment, pour nous photographier des coivertains en plein travail dans les vignes à St Aubin!!

Ce sont ces photos prises au dépourvu, qui fixent de bons souvenirs !



## LA COCARDE

Lorsque vous aurez l'occasion d'aller au cimetière de Coivert, vous constaterez que certaines tombes sont repérables grâce à cette cocarde :



Monsieur Jean-Paul LANCIANI est le président du Comité du Souvenir Français du Canton de Matha depuis Janvier 2022.



*Logo de l'association  
du Souvenir Français*

Cette association mémorielle entretient les tombes des soldats morts pour la France en participant aux frais de restaurations de certaines sépultures en mauvais état, leur abandon étant motivé par l'absence de famille encore en vie.

Lorsque cette cocarde (gratuite) est apposée sur la tombe, celle-ci devient inaliénable même en fin de concession, les maires des communes se succédant au gré des élections, la loi d'INALIENABILITE demeure.

Monsieur LANCIANI a des contacts avec les écoles afin de sensibiliser les élèves au devoir de mémoire pour ces combattants de notre liberté.

C'est un énorme travail de recherches, 63 communes pour 4 cantons afin de répertorier tous les morts pour la France. Il anime des réunions dans ces communes, demande aux maires de vérifier les tombes, commémore le 8 mai et le 11 novembre chaque année.

L'association participe également à la remise en état des monuments aux morts et à l'achat de drapeau de manière à aider les communes ayant peu de moyens.

Il est possible de soutenir cette association en adhérant pour 10 euros.

Cette cocarde a été apposée au cimetière de Coivert, sur la tombe de :

M. Bernard BONNET

Mort pour la France

Le 21 Septembre 1956 en ALGERIE

Il avait 24 ans.



## TRESOR CACHE

C'est au cours d'une conversation lors du repas des anciens qu'un coivertain, me parla des bals organisés par le Foyer Rural de Coivert, lorsqu'il était beaucoup plus jeune. Et j'appris que le Bar était à l'étage, au-dessus des bureaux de la mairie.

Ma curiosité éveillée, j'ai voulu en savoir plus...Il fallait découvrir cette pièce !

Un lundi matin, Michel Jean Riguet proposa de me faire visiter l'étage. Il m'expliqua que la porte avec une ouverture donnant dans l'ancienne entrée de la mairie, donnait sur un « petit placard » qui servait de « guichet » de caisse.



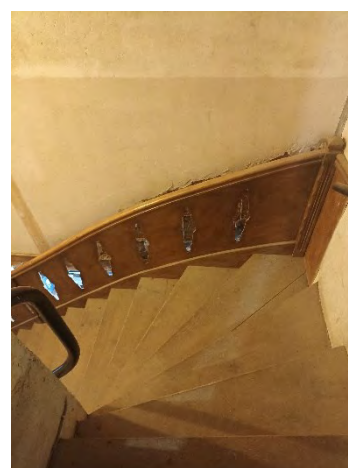
La visite continua vers un bel escalier en bois.



*Escalier vu du bas*



*...vu du haut*



*...vu du haut juste en sortant de la pièce*

Puis enfin la fameuse pièce ... « la buvette » pour certains, le « bar » pour d'autres. Une pièce vide aujourd'hui mais qui dans le temps recevait de nombreuses personnes pour jouer aux cartes, pour désaltérer les danseurs des bals organisés dans la salle des fêtes juste en dessous...

Les souvenirs d'anecdotes revinrent à Michel Jean... « On peut s'imaginer que la descente de l'escalier a pu être compliquée pour certains qui avaient eu un peu trop soif ! »



J'aurai aimé pouvoir trouver des photos de ce bar aménagé à l'époque où il fonctionnait ! Si certains d'entre vous retrouvent dans des archives des souvenirs, n'hésitez pas à nous les fournir si vous le souhaitez pour le prochain coivertain...

Servant de cuisine d'appoint pour les banquets, de bar pour les bals et de buvette pour le Théâtre... C'était un lieu de convivialité et d'échange très prisé à l'époque.

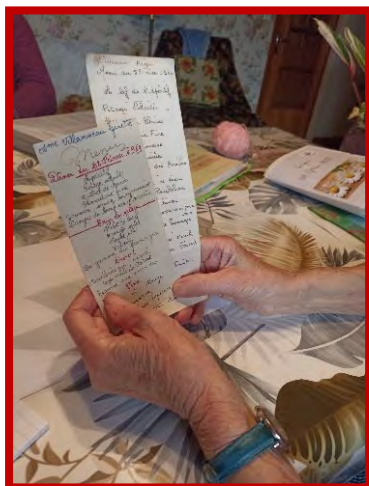
Pour tenir ce bar il fallait des hommes, des noms m'ont été cités comme M.Perthuis Rémy, M.Printemps, M.Allein Claude à la caisse le plus souvent(1959-1960), M.Michaud, M.Roy (père de Pierrette), M.Passebon Henri, Paul... La mémoire des noms fait défaut après tout ce temps, toutes les personnes non citées avaient leur importance.

C'est donc à la recherche de plus d'informations sur ce lieu de vie et avec l'aide de sa fille Nicole Saunier, que je suis allée rencontrer Mme Villanneau Ginette. Une dame de 90 ans, discrète (vous ne verrez d'ailleurs que ses mains en photo), réservée mais avec tant de beaux souvenirs si chers à son cœur.

Son Mari M.Régis Villanneau fut président du Foyer Rural et œuvra au sein de l'association jadis durant 25 ans. Il reçut la médaille d'argent pour son investissement.



Mains de Mme Villanneau Ginette

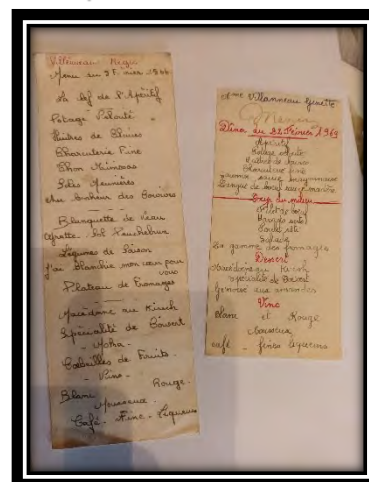


Mme Villanneau, sa femme, n'a jamais voulu faire partie du bureau. Sur les papiers elle ne paraissait pas, mais pourtant...

Elle fut d'une aide précieuse. Avec Mesdames Germaine et Yvonne Passebon et Mme Coet ; elles faisaient les courses pour les banquets organisés par le Foyer Rural. Elles cuisinaient chez elles et réchauffaient les plats dans cette salle de bar car il n'y avait pas d'autre cuisine à l'époque.

Comme l'informatique n'existait pas encore, Nicole Saunier se rappelle avoir tapé à la machine ou bien rédigé à la main des menus pour les convives.

Pour les différents achats nécessaires au déroulement des manifestations, il fallait faire des kilomètres. La vaisselle par exemple, avait été achetée à Parthenay.

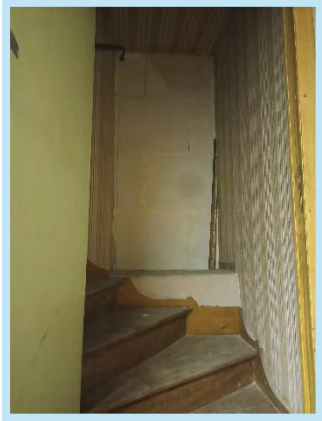


Pour souvenir, Mme Villanneau me dit que les bals animés par de vrais orchestres, ont commencé en 1964, et pouvaient compter près de 350 personnes, Elle se rappelle avoir aidé à la caisse une fois et il y avait tellement de monde qu'ils n'arrivaient plus à prendre le temps de ranger les billets correctement dans la caisse...M. Viaud (secrétaire de mairie à l'époque) s'était même fâché car il avait ramassé des billets tombés au sol...

Concernant le bar elle se souvint que l'alcool échauffant les esprits, il y avait souvent des bagarres. Une bouteille s'était même encastrée dans le mur de la salle de bar! Surtout quand la fameuse bande de Surgères arrivait... la soirée dégénérait systématiquement !

Il y avait en plus des banquets et des bals, des pièces de théâtre qui demandaient beaucoup de préparation. Les costumes étaient loués et venaient d'Orléans. Elle les étendait sur un fil et recousait ce qui devait l'être...un bouton par-ci ...réparait une déchirure par-là...elle se chargeait de la couture. L'entrée des artistes se faisait par la salle des mariages et c'est elle qui avait confectionné de ses mains, le rideau de scène.

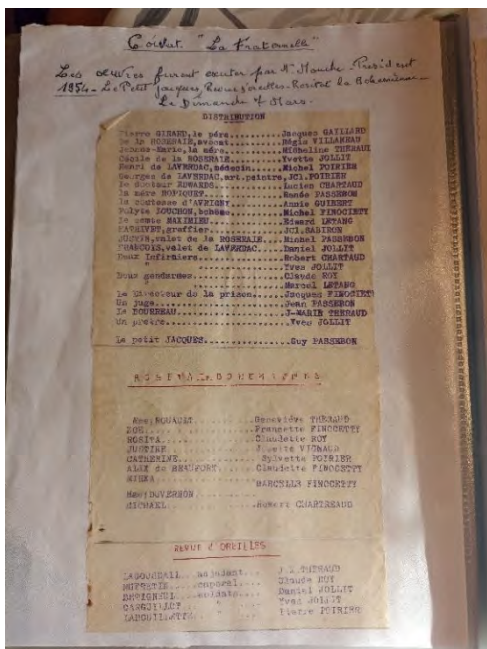




Rideau de scène

Entrée des artistes par la salle des mariages qui a été bouchée depuis (photo de droite mur blanc)

Entrée des artistes par la salle des mariages qui a été bouchée depuis (photo de droite mur blanc)



Les pièces de théâtre ont débuté sur Coivert en 1954, dans un hangar de M. Moreau avec :

« Rosita La Bohémienne »

Comme des metteurs en scène professionnels, tout était méticuleusement préparé. Les rôles bien attribués...Même les enfants participaient.

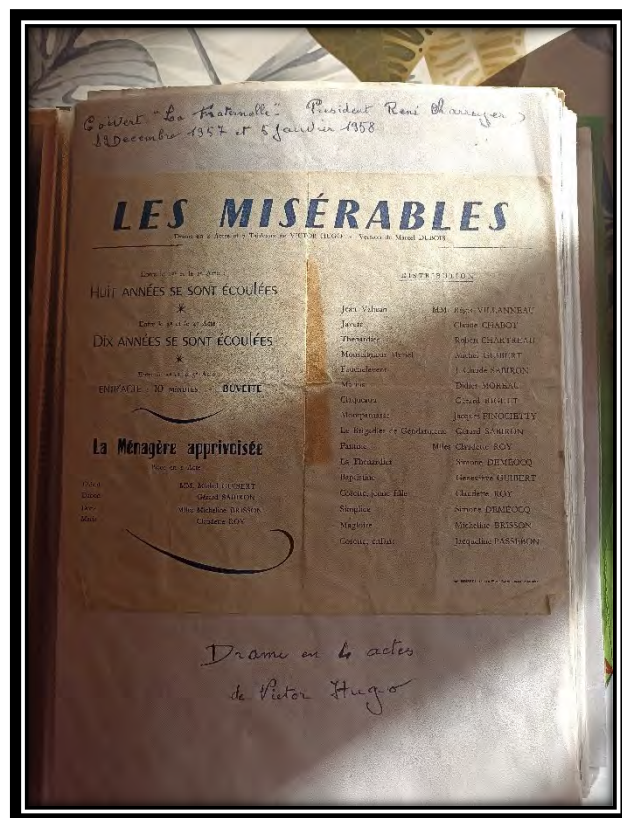
(Sur les photos de droite, Nicole SAUNIER et Jean-Michel et Jacqueline POIRIER dans « La Pocharde »)



Les souvenirs bien classés de M. Villanneau Régis montrent bien l'organisation et le travail fourni pour ces spectacles. Voici quelques photos que je ne pouvais m'empêcher de vous faire partager...



Photos de la pièce de « Monté Cristo » en 1964



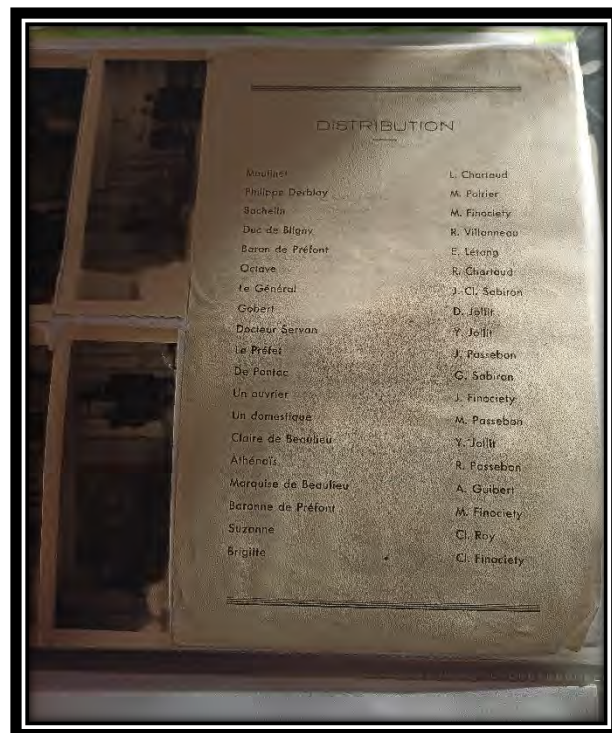
Depuis « La Fraternelle », créé après-guerre avec ces banquets de Noël, qui permettaient aux gens de se retrouver dans des moments conviviaux et chaleureux jusqu'à aujourd'hui ; Le Foyer Rural reste une dynamique dans un village.

Aujourd'hui, la salle de Bar est le lieu où flotte encore des souvenirs de ces soirées animées et tenues par des hommes et des femmes motivés par l'esprit d'échange et de convivialité.

Un grand merci à ces coivertains qui ont su s'investir et à ceux qui s'investissent encore.

Même si certains nous ont malheureusement quitté, ils ont laissé derrière eux des souvenirs que l'on se doit de faire perdurer .

Je remercie tout particulièrement Mme Villanneau Ginette d'avoir bien voulu me livrer ses souvenirs et ses photos...et son cœur à travers sa mémoire..



## **Document réalisé par Mme Nicole SAUNIER**

### **Foyer Rural « La Fraternelle » de COIVERT**

Création le 8 décembre 1959 – parution au JO le 12 mars 1960 sous la présidence de René CHARRUYER (1959-1974).

De la création à nos jours, plusieurs président(s) (es) se sont succédé(s) (es).

Des manifestations restent dans la mémoire de nos anciens comme :

- des banquets de 1964 à 1989
- des théâtres
  - . Monte Cristo en 1960
  - . La Belle Madrilène en 1964
  - auteur Marcel JOUSSEAUME
  - ballets de Madame MANOT - tous les deux se SAINT JEAN D'ANGELY
  - . L'Arlésienne en 1965

1965 fut la dernière année pour le théâtre, les jeunes partaient pour la ville et cela prenait beaucoup de temps pour les répétitions vu que la majorité des acteurs étaient agriculteurs.

A partir de 1964, les bals ont eu également beaucoup de succès avec des orchestres comme Jimmy PIERRY, José CANDO, etc ...

A partir de 1975, des voyages ont été organisés en FRANCE et à l'étranger : ITALIE (Capri, Pompéi) – ESPAGNE – ALLEMAGNE – PAYS BAS -AUTRICHE - PORTUGAL – ANGLETERRE.

En 1998 et 1999, fête des battages, avec la collection de tracteurs et matériels anciens du Président Joël MOREAU, qui rajeunissait beaucoup les curieux venus voir cet étalage

En 2000, en collaboration avec la commune, fête du lavoir pour son inauguration après sa restauration par l'employé communal, avec lacher de pigeons et cor de chasse et son banquet.

Au fil des années et des présidents de nouvelles manifestations ont vu le jour comme, brocante – randonnée pédestre nocturne – concours de pétanque, de belote - rallye touristique – marché nocturne gourmand, d'autres se sont arrêtées.

Pour 2021-2022 nous avons réalisé et en prévision :

- 6 mars : bal avec l'orchestre Serge LOUIS
- 25 juin : randonnée pédestre
- 16 juillet : jambon à la broche avec Gérard PAGNON
- 7 août : brocante
- 3 septembre : marché nocturne gourmand avec Gérard PAGNON
- 30 octobre : choucroute avec Bruno LIGONNIERE
- 19 novembre : Beaujolais nouveau

Toutes ces manifestations faites avec une équipe réduite de bénévoles vu la taille de la commune (220 habitants) et la population vieillissante sont pour divertir les gens en espérant les fidéliser pour les années à venir.



# Le foyer rural

## Composition du conseil d'administration et membres du foyer rural Année 2023/2024

PRÉSIDENTE: Mme HANNOCQ Annie  
VICE-PRÉSIDENTE: Mme GAMBIER Marie-Claude

PRÉSIDENTE D'HONNEUR: Mme GIRAUD Marie-Noëlle

SECRETAIRE: Mme SAUNIER Nicole

SECRETAIRE ADJOINTE: Mme MAXWELL-BAINES  
Kathryn

TRÉSORIER: M. GAMBIER Daniel

TRÉSORIER ADJOINT: M. SWEIKER Daniel

MEMBRES: Mme PORCHERON Micheline; M. HIDREAU Hubert; M. HANNOCQ Henry; M. BAINES Steven;  
M. RIGUET Michel-Jean; M. SAUNIER Michel; Mme MARY Christine; M. GIRAUD Bertrand...

## Propositions de manifestations pour

### 2024:



Dimanche 23 juin 2024 à 12h: Repas dansant "Paëlla" animé par d'Yamm

Dimanche 4 août 2024: Brocante



Samedi 7 septembre 2024: Marché gourmand animé par Gérard Pagnon

Dimanche 20 octobre 2024: Repas Choucroute animé par Bruno Ligonnière

Samedi 23 novembre 2024: Beaujolais nouveau



Date et lieu à déterminer pour un éventuel projet de voyage à la journée

## Tarifs des locations:

	HABITANTS HORS COMMUNE DE COIVERT	HABITANTS DE COIVERT	CAUTION
TIVOLI*	150€ seul, 160€ AVEC L'ÉCLAIRAGE	80€	100€
COUVERTS**	2€ COUVERTS COMPLETS	1€ COUVERTS COMPLETS	/
FRITEUSE	10€	10€	50€
PLANCHA	15€	10€	50€

\*Le prix de la location du tivoli inclus le montage et le démontage par les membres du foyer habilités.

\*\*Prêt de casseroles/plats, à la demande lors de la location des couverts.

Pour toutes demandes de renseignements et de réservations, s'adresser à:

Mme Annie Hannocq -Tél: 05.16.87.95.60/06.82.77.00.01

Mail: hannocq.annie@neuf.fr

Mme Nicole Saunier -Tél: 05.46.24.09.25/06.71.59.96.62

Mail: mini.saunier@orange.fr



La commune de Coivert remercie le foyer rural pour sa participation à l'achat d'un nouveau lave-vaisselle pour la salle des fêtes. Un grand merci également pour l'investissement de tous les membres du foyer pour l'organisation de ces évènements qui font de Coivert un village dynamique où il fait bon vivre!

Journée voyage  
“Aux abords de la Charente”  
le 13 mai 2023



Une matinée  
 balade à Saintes à  
 bord d'un train  
 écologique





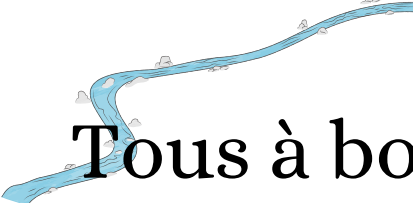
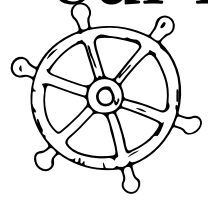

C'est le  
moment  
de se  
restaurer!

Petite  
halte à  
Chaniers



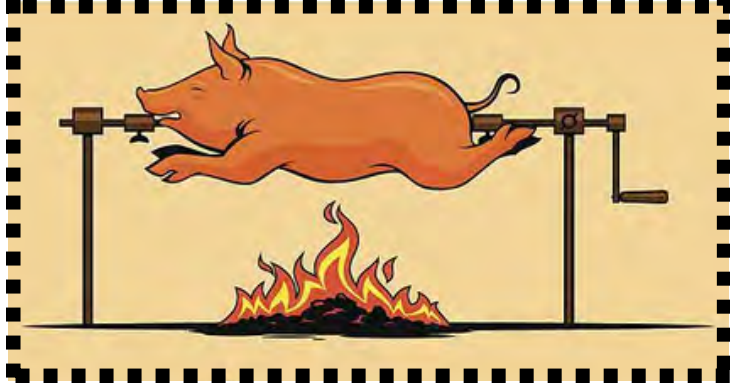


Tous à bord du  
Palissy pour une  
vue imprenable  
sur la Charente

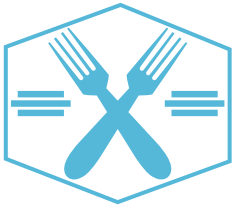



# Cochon à la broche (dimanche 16/07/2023)

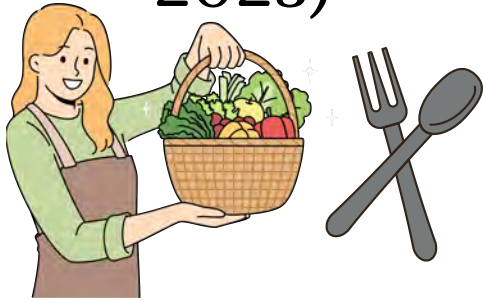


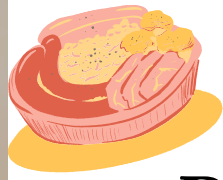
# Brocante de Coivert (dimanche 06/08/2023)





# Marché Gourmand (samedi 2 septembre 2023)





# Repas choucroute (dimanche 22/10/2023)



## Rubrique en bref: Infos utiles pour la maison:



Programme d'amélioration de l'habitat  
des Vals de Saintonge  
Bénéficiez d'aides publiques  
pour vos travaux

Permanences  
sur RDV  
Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois  
Saint-Jean-d'Angély  
9h30-12h30  
Matha  
14h-17h



OPAH Vals de Saintonge  
un programme d'aides publiques pour améliorer votre logement

Vous avez un projet  
de rénovation  
de votre logement ?



Contactez SOLiHA  
05 46 07 49 99

[charentemaritime-deuxsevres.soliha.fr](http://charentemaritime-deuxsevres.soliha.fr)



monprojet.anah.gov.fr  
Une aide en ligne qui change tout !



**RÉNOV' INFO SERVICE** avec **France Renov'**  
Le service public pour mieux rénover son habitat

**PERDUS DANS VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ?**

**AVANT DE VOUS ENGAGER**  
**RÉNOV' INFO SERVICE**  
VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL

- CONSEIL PAR TÉLÉPHONE
- PERMANENCES À SAINT-JEAN D'ANGELY & MATHA

**NEUTRE ET GRATUIT**

Conseils techniques  
Aides financières  
Accompagnement aux travaux

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

- Par téléphone au **05 46 07 51 99**  
9h00 à 12h30 du lundi au vendredi
- En ligne sur : [www.renov-info-service.fr](http://www.renov-info-service.fr)



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine



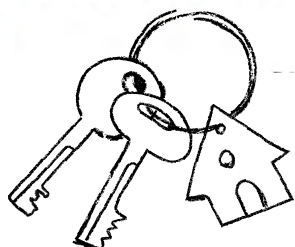
Communauté de Communes  
Aunis Atlantique



### MAISON CHAUFFE-EAU

#### THERMODYNAMIQUE, LES AVANTAGES

Installés dans la plupart des logements neufs, les chauffe-eau thermodynamiques sont aussi intéressants en rénovation puisqu'ils peuvent donner lieu à une aide financière. Économe en énergie et respectueux de l'environnement, ce dispositif offre une alternative intéressante aux modèles traditionnels fonctionnant à l'électricité, au gaz ou au fioul. On vous dit tout sur [Maximag.fr](http://Maximag.fr).



### PHOTOVOLTAÏQUE UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES PARTICULIERS

Pour aider les particuliers qui souhaitent s'équiper en photovoltaïque, Solarcoop, une coopérative citoyenne et solidaire, propose de mener l'étude de faisabilité incluant une simulation d'implantation, une estimation de la rentabilité et une mise en contact avec un installateur proche de chez soi. Le service est gratuit et disponible dans toute la France.

Rens : [solarcoop.fr](http://solarcoop.fr).

## Quelles autorisations pour quels travaux ?

### DÉCLARATION PRÉALABLE

Climatiseur visible sur la façade.

Création d'une ouverture (fenêtre, fenêtre de toit, porte...) ou changement par un modèle différent.

Changement de volets (couleur, matériau...).

Panneaux solaires (< 1000 kW).

Piscine enterrée (bassin supérieur à 10 m<sup>2</sup> et inférieur à 100 m<sup>2</sup>).

Pompe à chaleur.

Véranda ou abri de jardin, de 5 m<sup>2</sup> jusqu'à 20 m<sup>2</sup>.

Travaux d'agrandissement, jusqu'à 40 m<sup>2</sup>.

Travaux modifiant l'aspect extérieur (changement de fenêtre, volets, toiture...).

### PERMIS DE CONSTRUIRE

Piscine enterrée (bassin supérieur à 100 m<sup>2</sup>).

Véranda ou abri de jardin de plus de 20 m<sup>2</sup>.

Travaux d'agrandissement de plus de 40 m<sup>2</sup> ou de plus de 20 m<sup>2</sup> si votre habitation dépasse 150 m<sup>2</sup> après travaux\*.

Pour réaliser vos travaux en toute légalité et vous assurer de la nature des autorisations nécessaires, contactez le service de l'urbanisme de la commune où vous les effectuez. Selon les cas, un ravalement peut être soumis ou dispensé de déclaration préalable, voire conditionné à la délivrance d'un permis de construire.

\* Zone couverte par un PLU ou un POS

Source: service-public.fr -> particuliers -> vos droits



## LOCATION SAISONNIÈRE NOUVEAUX PLAFONDS D'EXONÉRATION

La mise en location d'une ou plusieurs pièces de sa résidence principale permet d'être exonéré d'impôt, à condition que le prix de location ne dépasse pas certaines limites. Cette année, les plafonds annuels permettant aux propriétaires de bénéficier de ce coup de pouce fiscal sont fixés à 199 € par mètre carré en Île-de-France (contre 192 € en 2022) et à 147 € dans les autres régions (contre 142 €), hors charges. Source: info.gouv.fr

## Infos utiles pour la famille:

# Urgence & services

### A quoi sert ...

#### ... une assurance obsèques ?

La différence d'une assurance décès, l'assurance obsèques ne garantit pas le risque de décès du souscripteur en lui-même. Facultative aussi, son intervention est davantage limitée, puisqu'elle permet uniquement la prise en charge des frais liés aux funérailles. Bien que l'assurance décès puisse être utilisée de n'importe quelle manière (et notamment pour payer les obsèques du défunt), elle permet une application plus large mais ne couvre pas spécifiquement les frais directement et instantanément requis au décès du souscripteur.

L'assurance obsèques permet donc au souscripteur de prévoir un montant utilisé uniquement à des fins de prise en charge des funérailles. Il est donc directement la personne assurée, au contraire de l'assurance décès, puisque les bénéficiaires représentent directement les personnes couvertes par le capital épargné. Cette disposition permet aux proches du défunt de ne pas devoir s'occuper des préoccupations financières en période de deuil, une disposition bienvenue pour alléger le préjudice de la perte.

Source: consomag INC.

- Samu: 15
- Gendarmerie: 17
- Sapeurs-pompiers: 18
- Pharmacie de garde: 3237 (0,35€ TTC/minute). Votre officine affiche aussi les coordonnées de la pharmacie de garde la plus proche.
- Médecin de garde, dentiste: composez le 15
- Victimes ou témoins de violences faites aux femmes: téléphonez au 3919 ou par SMS au 114. Site internet: [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr). Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est, en raison des circonstances exceptionnelles dues à l'épidémie du coronavirus et jusqu'à nouvel ordre, accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

- Enfant en danger: le numéro d'appel national est le 119. Ouvert 24h/24, 7/7, gratuit.
- Gaz Réseau Distribution France: appelez le numéro vert Urgence sécurité gaz au 0 800 47 33 33 (service et appel gratuits). Service disponible 7 j/7, 24h/24
- Electricité: Enedis au 09 72 67 50 17 (s'il y a un problème sur le compteur). Ce service est ouvert 24h/24 et 7j/7, et des techniciens peuvent intervenir à tout moment si nécessaire. Ou EDF au 09 69 32 15 15 (si la panne vient de la puissance ou d'un impayé).
- Eau: SAUR au 05 81 91 35 03 (le numéro d'urgence est accessible 7j/7 et 24h/24)

## Aider 17 se pose comme un maillon essentiel du service à domicile

L'association de services à la personne Aider 17 a tenu une assemblée territoriale mardi 16 mai après-midi à Saint-Jean-d'Angély dans la chapelle des Bénédictines.

Une vingtaine de personnes était présente, du secteur de Saint-Jean-d'Angély et de Matha, principalement des salariés et quelques bénéficiaires. Malgré l'invitation, les élus du secteur ne sont pas venus. Le directeur, Arnaud Simon, accompagné de Marie-Yannick Ragonnaud, administratrice, a présenté un bilan détaillé des actions d'Aider 17, association anciennement connue sous le nom d'UNA-Dom 17 et qui résulte de la fusion de plusieurs autres, afin de pouvoir être représentative auprès des collectivités en charge de l'aide sociale. Ce qui est le cas puisqu'elle compte aujourd'hui 197 salariés (dont 179 « sur le terrain »), enregistre un chiffre d'affaires de 5,6 millions d'euros et intervient dans cinq domaines: le portage de repas, l'aide aux seniors, l'entretien de la maison, le jardinage, la téléassistance.

### Des postes à pourvoir

Le directeur a indiqué les chiffres clés pour l'ensemble du département et plus particulièrement pour le secteur Saint-Jean-d'Angély / Matha. Ainsi, 10 517 repas sont livrés auprès de 44 bénéficiaires. L'association



Une vingtaine de personnes ont participé à cette rencontre. © SBO

fournit 11 410 heures d'aide auprès de 91 seniors, 641 heures d'entretien pour 15 bénéficiaires, 160 heures de jardinage auprès de 13 personnes et compte 62 abonnés à la téléassistance. Des prestations répondant à un « service de qualité basé sur l'humain et le bien-être au travail », avec un maillage de proximité.

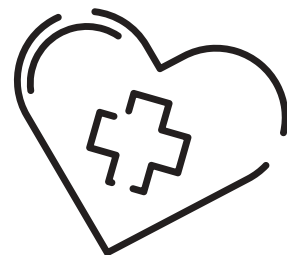
Cette réunion était aussi l'occasion d'annoncer des nouveautés dans l'organisation: l'arrivée d'un nouveau « concepteur de repas » avec le traiteur Chollet, basé à La Rochelle, Niort et Parthenay, une revalorisation des rémunérations, l'équipement de véhicules de service à une majorité du personnel ainsi qu'un investissement dans du matériel professionnel pour le jardinage.

Reste toujours le point noir lié à la

difficulté de recrutement. Les jeunes, formés dans les maisons familiales rurales (MFR) préfèrent la « stabilité » du travail encadré en maison de retraite à celle du service à domicile, même si Aider 17 assure des formations spécifiques. Après une vague de départs massive (30) consécutive à la crise sanitaire, le recrutement semble toutefois repartir avec une demande forte en contrat à durée déterminée et en temps partiel au second trimestre 2022.

Serge Bouteille

Tout le monde peut bénéficier des repas à domicile, sans engagement, avec le choix entre quatre: potages, entrées, plats et accompagnements, fromages ou laitages et desserts.



### Du côté des banques:

Depuis le 13 juin 2022, les personnes qui ont demandé l'ouverture d'un compte bancaire et qui n'ont pas obtenu de réponse dans les 15 jours suivant leur démarche peuvent se tourner immédiatement vers la Banque de France.  
Décret n° 20226347 DU 11/03/2022.

### Vente en ligne

En cas de vente à distance, sur Internet ou hors d'un magasin, le formulaire de rétractation doit désormais comprendre l'adresse électronique du fournisseur.  
Décret n° 2022-424 du 25/03/2022.

### Assurance

Les victimes de catastrophes naturelles ont désormais 30 jours au lieu de 10 auparavant pour déclarer les dommages subis à leur assureur.  
Loi 2021-1837 du 28/12/2021.

### Un site à connaître vigicrues.gouv.fr

Ce tout nouveau service du Ministère de la transition écologique vous permet de recevoir des informations personnalisées par e-mail si vous habitez dans une zone à risques d'inondations (avertissement sur les niveaux de vigilance, bulletin détaillé des crues...) afin de prendre les mesures adaptées.  
Source: consomag INC.



### DÉMARCHE

## Faciliter l'accès à la justice

Trouver un tribunal ou un point-justice à proximité, s'informer sur ses droits et démarches, calculer ses droits à l'aide juridictionnelle ou à la pension alimentaire, appeler les numéros d'accès au droit ou d'aide aux victimes... La nouvelle application mobile justice.fr, qui complète le site Internet du même nom, vous accompagne dans vos démarches avec la justice et vous oriente en fonction de vos besoins.

Prochainement, elle proposera d'autres fonctionnalités pour davantage faciliter les démarches : constitution de partie civile, demande d'extrait de casier judiciaire...

À télécharger gratuitement sur Google Play ou Apple Store.

## FAMILLE

### Le point sur l'assurance scolaire

Contrairement à la responsabilité civile, qui couvre les enfants en cas de dommages infligés à autrui, l'assurance scolaire protège les élèves contre les dommages causés ou subis à l'école. En principe, facultative, elle reste obligatoire dans certains cas, et de nombreux assureurs en proposent des offres adaptées. Plus d'informations sur Maximag.fr.

## Infos utiles "nature":

## EN BREF

### ALERTE AUX ENCÉPHALITES À TIQUES !

Lyme n'est pas la seule maladie transmise par ces insectes piqueurs. L'encéphalite à tiques (TBE) a fait son apparition en France et si l'infection n'a touché que 71 cas depuis 2021, elle gagne vite du terrain. Elle se manifeste par une grippe, des maux de tête et laisse des séquelles neurologiques chez 40 % des patients.

On sort couvert !

Source : Santé Publique France, juillet 2023.

### ENVIE DE CONNAÎTRE L'EXPOSITION DE SA COMMUNE AUX PESTICIDES

**Votre commune est-elle très exposée aux pesticides ?** Pour le savoir, le groupe agroalimentaire Ecotone et l'association Solagro\* publient une carte interactive permettant d'obtenir des informations sur l'utilisation moyenne de pesticides commune par commune. Mise au point en utilisant l'indicateur de fréquence de traitement (IFT), qui comptabilise la quantité de produits phytosanitaires utilisés, cette carte met en avant des données, accessibles via les enquêtes du ministère de l'Agriculture, et croisées avec des données locales permettant d'estimer la répartition des cultures par commune et le type de culture pratiquée (bio ou conventionnel). C'est un peu technique et compliqué mais cela a le mérite de nous en dire plus sur l'endroit où l'on vit et sur l'eau que l'on boit.  
Rens : [solagro.org/nos-domaines-d-intervention/agroecologie/carte-pesticides-adonis](https://solagro.org/nos-domaines-d-intervention/agroecologie/carte-pesticides-adonis).

\*Une association qui revendique son indépendance, participe à des programmes de recherches et accompagne les agriculteurs et les coopératives dans leur transition.

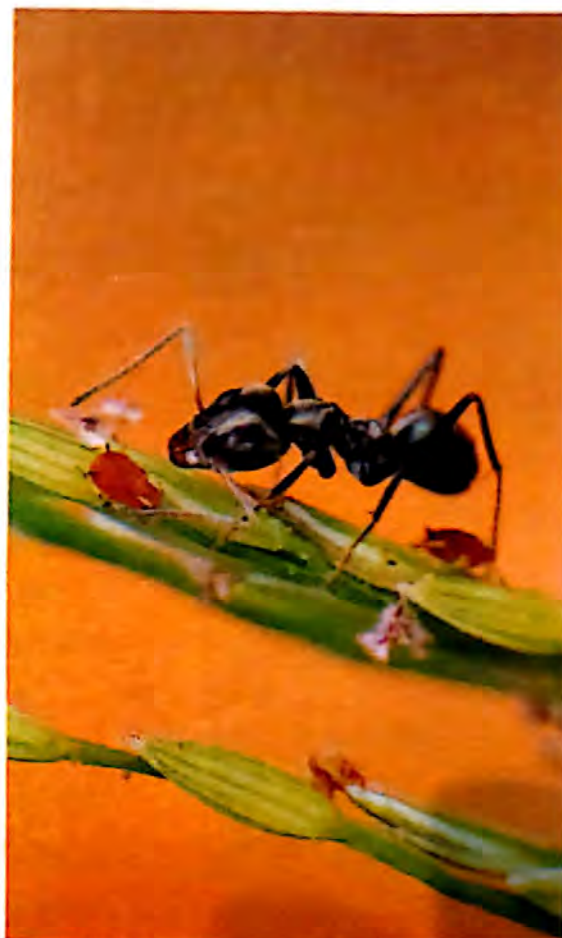




## BONNE IDÉE LES FOURMIS POUR REMPLACER LES PESTICIDES

Elles sont nombreuses sur la Terre et leur réputation de travailleuses infatigables n'est pas usurpée! Tant mieux, car d'après une étude\*, elles sont également une excellente alternative aux pesticides. En effet, elles se nourrissent de différents nuisibles responsables de dommages faits aux plantes. Écologique et durable, cette solution aussi bonne pour la planète et pour notre santé peut être facilement mise en place dans les potagers et dans les cultures agricoles, afin d'augmenter les rendements des cultures. Pour les attirer, les chercheurs suggèrent notamment de recourir aux cultures ombragées ou encore de leur créer un environnement favorable en installant des nids et de la nourriture (graines, végétaux, pain, liquides sucrés, etc.).

\* Source : *Proceedings of the Royal Society B*.  
Rens. : [royalsocietypublishing.org/doi/10.1098/rspb.2022.1316#d1e1636](https://royalsocietypublishing.org/doi/10.1098/rspb.2022.1316#d1e1636).



## UNE CÉRÉALE QUI GAGNE À ÊTRE CONNUE LE KERNZA

Elle ressemble à de grandes herbes hautes et s'adapte à de nombreuses variétés de sol tout en ne nécessitant que très peu d'eau pour pousser. Autrement dit, elle est la céréale idéale pour faire face à la sécheresse. En outre, c'est une céréale pérenne, c'est-à-dire qu'elle repousse après la récolte sans qu'il faille la semer à nouveau. Seul problème : son rendement est faible. Mais le Land Institute étudie de près le kernza pour l'intégrer à notre consommation.

Source: Land institute Kansas



Évènement à venir dans notre



commune:



**COIVERT**  
17330

**RASSEMBLEMENT  
MOTO**

**SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUIN  
2024**

**STANDS** **CONCERTS** **ANIMATIONS**

**BALADE**  
le Dimanche matin  
départ 10 heures

**OUVERT  
AU PUBLIC  
ET A TOUTES MOTOS**

**RESTAURATION  
SUR PLACE**

**entrée gratuite**

**PARKING DE LA SALLE DES FÊTES  
rue de la mairie**

organisé par:

**DARKSIDE  
BIKERS ASSO  
BROTHERHOOD**

contact et  
réservation stands  
Fred: 06.31.64.42.15

camping possible

Avec le concours  
de la mairie de COIVERT  
et du foyer rural

<http://darkrockmotoshow.free.fr>

**DARK ROCK MOTO SHOW**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE © DARKSIDE BROTHERHOOD 2024